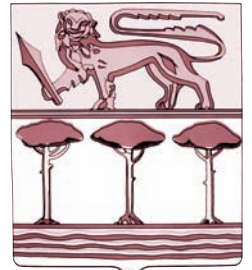




N° CPPAP 100-57
Octobre 2007 N°54
Suppl. au journal "Le Travail"

PS Anglet



Ma e pignada per m' ayda

BULLETIN SOCIALISTE D'INFORMATION
Directeur de la publication : J.-P. VOISIN

Editorial



Le 6 Septembre, la section d'Anglet du Parti Socialiste a désigné Jean ESPILONDO pour être sa tête de liste pour la prochaine campagne municipale. C'est aussi à l'unanimité des votants qu'elle a choisi Guy MONDORGE et sa suppléante Maritxu MAURY pour être ses représentants dans la campagne des cantonales.

Loin des clichés people de la presse nationale avide de déchirements et de psychodrames, cette unité montre qu'au PS à Anglet, comme

partout en France, les militants savent se rassembler face aux enjeux essentiels. Le calendrier interne du Parti Socialiste impose que la désignation formelle des têtes de listes municipales des villes de plus de 20 000 habitants soit faite en bureau national le 15 Décembre prochain. Elle ne fera qu'entériner la volonté des militants locaux. Ce n'est qu'alors que pourra être communiqué l'ensemble de la liste des 39 candidats qui constitueront le futur Conseil Municipal d'Anglet en Mars 2008, quand seront terminées les rencontres avec tous nos partenaires politiques, mais aussi avec les nombreux acteurs de la société civile qui partagent nos combats et souhaitent nous rejoindre.

Mars 2008 sera l'heure de deux rendez-vous majeurs : Celui des élections municipales, moment crucial où les anglois pourront dire s'ils souhaitent voir leur ville poursuivre son chemin vers le tout-tourisme, le vieillissement mécanique de sa population, la disparition de la mixité sociale et les projets sans commune mesure avec nos capacités financières. Celui des élections cantonales, moment clé lui aussi, où les anglois auront l'occasion de peser sur le destin du département. Cinq nouveaux sièges de conseillers généraux suffiront en effet à faire basculer la majorité départementale. C'est la seule solution pour permettre à nos concitoyens d'accéder à des niveaux de prestations sociales comparables à celles de nos voisins landais par exemple, de voir se développer une véritable politique du logement dans le département, mais surtout à Anglet, de mettre en place une véritable cohérence de la Politique de la Ville dans le BAB.

La municipalité en place a depuis longtemps lancé la bataille médiatique, les coups de pub et les feux d'artifice. Les socialistes travaillent dans le calme à leur projet, qui sera un projet pour tous les anglois.

Guy Mondorge

Secrétaire de la section socialiste d'Anglet
Conseiller municipal

Anglet, ville verte

Anglet ville verte ? C'est ce qu'affirme avec fierté l'équipe en place, qui ne fait en matière de verdure que gérer (mal selon nous) un fabuleux héritage.

Mais "Sud-Ouest" dans une étude récente remet sérieusement en cause cette idée reçue. Certes, il y a (encore) à Anglet des espaces naturels. Mais la gestion de la ville est loin d'être écologique ! Préservation de l'environnement, gestion des déchets, développement durable... sur ces thèmes sensibles, Anglet se classe 13^{ème} sur 21 villes d'Aquitaine selon une enquête détaillée de notre quotidien régional. Pas de quoi pavoiser.

Les prix des terrains

Les chiffres donnent le tournis.

Quelques exemples : 150 000 euros pour ce terrain de 200m² (?!) à Blancpignon. 300 000 euros pour des lots de 450 m² environ près de la mairie. 400 000 euros pour 600 m² aux Cinq-Cantons.

Plus de 1,1 million d'euros pour un terrain de 1000m² à Chiberta. Le vendeur ? La communauté d'agglomération qui donne ainsi le « la » de la spéculation.

La gauche avait proposé de taxer les terrains nus situés en zone constructible pour éviter leur rétention et faire ainsi baisser la pression spéculative : refus de la municipalité. Elle préfère augmenter la taxe d'habitation, c'est un choix.

www.ps-anglet.com

Pour en savoir plus, consultez le site du PS : www.ps-anglet.com

Vous y trouverez, par exemple, le précédent numéro de "PS ANGLET", et certaines interventions des élus socialistes.

La loi prévoit que trois ans après l'adoption du Plan Local d'urbanisme de son exécution vis à vis du logement

On lira ci-dessous sur cette question des extraits de l'intervention de Jean ESPILONDO,

« - Vous annoncez, Monsieur le Maire, un chiffre intéressant : 400 logements sociaux auraient été autorisés sur Anglet au cours des deux dernières années.

Ce chiffre n'est pas négligeable. Surtout quand on sait que vous n'avez livré aucun nouveau programme de logement social en 2006, et seulement les 18 logements de la rue de Salis en 2007.

Logements autorisés ou réalisés

Mais je note tout d'abord qu'il s'agit de logements « autorisés » dans le cadre du plan d'urgence pour le logement social. « Autorisés » ne veut pas dire « réalisés ». Les permis de construire de plusieurs des programmes que vous comptez dans ces 400 logements sont-ils tous accordés, et les financements finalisés ? Combien d'années faudra-t-il pour les voir sortir de terre... s'ils en sortent ? ...

Les seuls chiffres qui valent...

Les seuls chiffres qui valent c'est le nombre de logements livrés, et votre bilan sur les 7 années écoulées est de ce point de vue assez désastreux !

(Voir encadré « ci-dessous »)...

Un bilan désastreux

« En 2001 il manquait 1853 logements sociaux pour atteindre les 20% réglementaires. En 2006 il en manquait 1866, chiffre officiel, soit 13 de plus » affirme Jean Espilondo dans son intervention. Et il ajoute « L'argument que vous avez largement utilisé, à savoir qu'il faut du temps entre le moment où une décision est prise et la livraison des bâtiments, ne tient plus aujourd'hui : vous êtes Maire depuis sept ans et vous étiez déjà en responsabilité avant votre élection à ce poste.

Vous devriez maintenant inaugurer de nombreux programmes de logements sociaux si vous aviez réellement mis en œuvre la politique que vous affirmiez vouloir conduire. Vous inaugurez beaucoup certes, car en augmentant massivement les impôts locaux, vous vous êtes donné des marges de manœuvre...[mais] vous n'inaugurez pas, ou très peu, de logements sociaux. C'est un choix de votre part : le parler vrai « voudrait que vous l'assumiez ».

Folie spéculative

La question qui nous est posée aujourd'hui est celle-ci: Le PLU actuel est-il un bon outil pour une politique active et équilibrée du logement sur Anglet?

La réponse est non, très clairement.

La progression spectaculaire du nombre de permis de construire découle de la hausse spéculative du prix de l'immobilier. Tous les beaux terrains sur Anglet ont été achetés au prix fort par les promoteurs qui récupèrent leur mise en proposant des appartements à plus de 4000 euros le m². Le PLU n'a ni régulé ni orienté cette folie spéculative .

L'exemple du projet « Gaujacq »

Le commissaire enquêteur reprenant plusieurs de nos propositions avait exigé que vous renonciez aux plus malthusiennes des dispositions du PLU. Malgré cela l'outil reste un obstacle majeur à la construction de logements à prix raisonnables sur Anglet. Et cela pour deux raisons principales :

> 1/ Parce que les emplacements réservés pour le logement social sont peu nombreux et mal placés. Même si vous avez un peu amélioré la copie il y a deux ans en ajoutant un nouvel emplacement réservé.

> 2/ Parce que les règlements de zone ne prennent pas en compte la spécificité des quartiers et sont, dans certains cas inadaptés. On le voit bien avec la malheureuse affaire des terrains **Gaujacq, rue du Bois Belin**. Ils sont placés en zone UC (comme les terrains de la rue de TRUILLET), qui limite la hauteur des immeubles à un seul étage. Il était évident pour tout le monde, sauf pour vous semble-t-il, que l'office d'HLM ne pouvait dans ces conditions construire des appartements sous le prix plafond. Vous avez donc entrepris **après coup** de modifier le PLU, sans prendre en compte la réalité du bâti environnant. Le résultat, que nous craignons, est un recours des riverains contre le permis de construire et contre la modification du PLU : **le projet de 80 logements HLM sur ce site est aujourd'hui bloqué**. Vous en portez l'entière responsabilité.

Le commissaire enquêteur, lors de l'approbation du PLU, avait d'ailleurs demandé dans son rapport final **une étude** sur la densification et les hauteurs d'immeubles, **quartier par quartier**, reprenant en cela une de nos observations... **Où en est cette étude ?** Est-elle seulement engagée ? Préserver l'identité des quartiers, c'est densifier là où cela peut se faire,

la majorité municipale

le (PLU), un débat organisé au sein du conseil municipal dresse le bilan et particulièrement du logement social.

pour le groupe d'opposition de gauche, à la séance du conseil municipal du 19 juillet.

procéder à un maillage beaucoup plus fin du PLU et non comme vous l'avez fait, placer indistinctement en zone UB et UC la plus grande partie du territoire de la commune.

Un marché spéculatif sans contrainte

En outre vous n'avez pas utilisé toutes les ressources à votre disposition pour pratiquer une politique foncière volontariste, laissant les promoteurs acquérir les plus beaux terrains, au lieu d'user de votre droit de préemption. La création bien tardive d'une ZAD à Sutar est une exception. Votre politique reste libérale. Elle laisse la loi du marché modeler sans contrainte notre territoire. Votre pratique au quotidien montre clairement que le PLU est le serviteur fidèle d'une politique plus globale de ségrégation sociale qui n'ose pas s'afficher. Votre refus, fin 2006, de voter deux taxes que préconise la loi « Engagement National pour le Logement » (ENL, dite loi Borloo) du 13 juillet 2006, afin de limiter les effets de la spéculation foncière, en est le symbole.

Aujourd'hui notre ville se vide lentement de ses forces vives. Des classes ferment dans nos écoles, et les perspectives ne sont pas bonnes. Selon le rapport de présentation du PLU lui-même, les nouveaux venus à Anglet sont plus vieux et plus riches en moyenne que ceux qui doivent en partir, souvent à regret.

Il faut inverser cette tendance ! en révisant le PLU bien sûr mais aussi en réorientant les investissements de la commune, aujourd'hui consacrés pour l'essentiel à la politique touristique.

Anglet a-t-elle pour vocation de conforter la politique du tout tourisme de Biarritz comme l'a affirmé publiquement Didier Borotra, sans être contredit ? Soutenir la vocation touristique de la côte basque, soit ; mais en faire l'alpha et l'oméga de notre politique sociale et économique, non !

L'indispensable révision du PLU

La récente loi ENL que je viens de citer à propos des taxes anti spéculatives que vous refusez, propose deux mesures qui sont de nature à améliorer le PLU de notre commune :

> Vous pouvez délimiter des zones où toutes les opérations immobilières devront prévoir un pourcentage de logement social alors que votre pratique actuelle pour obtenir des logements PLS ne repose que sur la négociation avec les promoteurs, donc sur leur bon vouloir.

> Vous pouvez aussi délimiter des zones où un SURCOS pouvant atteindre 50% pourrait être accordé aux opérateurs prévoyant 50% de logements sociaux dans leur projet.

Il nous paraît intéressant de les inclure dans l'indispensable révision du PLU que nous vous demandons de mettre en œuvre.

Nous vous demandons donc :

Où en est l'étude sur les densités et les hauteurs, quartier par quartier, qu'exigeait le commissaire enquêteur il y a trois ans et que vous vous étiez engagé à réaliser ?

Etes-vous prêts à engager la nécessaire révision du PLU pour prendre en compte les conclusions de cette étude et pour intégrer les dispositions que nous venons de rappeler et que propose la loi ENL de juillet 2006 ?

Nous appelons de nos vœux :

> un autre PLU, plus respectueux de l'environnement et de l'identité des quartiers d'Anglet,

> un autre PLU qui permette une plus grande diversité sociale.

Pour que les jeunes et les familles aux revenus modestes ou moyens qui le souhaitent, puissent s'installer à Anglet ».

Le boom de l'immobilier

Le maire se réjouit du dynamisme immobilier de notre ville, et il cite des chiffres : Depuis deux ans 400 logements « aidés » ont été autorisés. Dans le même temps 2294 permis de construire ont été accordés.

L'amélioration annoncée du nombre de logements aidés ne fait donc qu'accompagner l'augmentation spectaculaire des permis de construire accordés pendant ces deux dernières années.

Faisons le ratio : Les logements aidés représentent 17% du total, là où il en faudrait plus de 20% pour respecter la loi : on ne résorbe donc pas un déficit, on limite simplement sa progression. Le pourcentage des logements « sociaux » sur notre commune reste anormalement bas : aux environs de 9%.

Sols pollués... les précautions élémentaires...

Dans un article du journal Sud Ouest du 09 décembre 2006, intitulé " Pollution en sous sol", le journaliste et les représentants de la ville de Bayonne évoquent le problème d'un ancien terrain industriel dont le sol est pollué. Il est présenté un bilan de la situation et la façon dont ce problème va être traité dans l'intérêt de la santé publique.

Les habitants d'Anglet ont-ils droit à la même information?

Y a-t-il sur le territoire d'Anglet des friches industrielles, artisanales et commerciales dont le sol porte la marque de ces activités passées? Comment est traitée la question? Comment l'actuelle majorité bâtit-elle l'avenir?

Les plus anciens d'entre nous ont le souvenir (mais pour combien de temps?) de ces stations service, usines à gaz, tanneries et autres dont le sol est pollué, soit qu'il soit inscrit en tant que tel sur le site spécialisé de la DRIRE, soit que l'ancienne activité induise une forte suspicion. Comment est traitée la question aujourd'hui? Qu'advient-il de l'emprise des anciennes stations service de la RN10 (projet " Bovero " ?); quel était le bilan de l'ancienne station d'essence de la Chambre d'Amour?

Comment a été traité le site du carrefour de la Chapelle? Les précautions élémentaires ont-elles été prises? Et sur le site " Baby Relax ", où en sommes nous?

Souhaitons qu'un simple coup de bulldozer n'ait pas suffi à régler ces questions!

Nous estimons, quand à nous qu'un débat public doit avoir lieu sur ces sujets et que, loin de renier le passé, il faut avoir le courage de le regarder en face afin de construire l'avenir.

Bernard Marti

HORMADI :

Qui veut rompre la glace ?

L'hormadi est en crise. Cette crise ne date pas d'aujourd'hui. Elle date du jour où contre l'avis des joueurs qui venaient de redresser d'une manière spectaculaire une situation sportive difficile, le conseil d'administration, soumis semble-t-il à la pression d'un adjoint au maire, a maintenu le mandat d'un entraîneur que les joueurs ne voulaient plus.

Le départ de joueurs acquis entièrement à la cause de leur club et leur remplacement par des joueurs extérieurs, aux salaires conséquents a entraîné la crise d'identité et la crise financière que nous connaissons aujourd'hui.

A cette époque, J. ESPILONDO et les élus de l'opposition municipale avaient pris fait et cause pour les joueurs et pour les quelques dirigeants qui les soutenaient.

Dans ce contexte, nous avons les plus grandes inquiétudes sur l'avenir financier du club et nous avons raison. Ceux-là même qui ont aujourd'hui quitté le navire, nous accusaient à l'époque de vouloir le saborder : les appréciations négatives que nous portions sur leur gestion se sont avérées tout à fait justifiées.

Nous avons toujours considéré et nous considérons toujours que l'image de l'Hormadi est très bénéfique pour Anglet et que son public important, fidèle et enthousiaste, mérite une considération particulière.

Il est impératif, de tirer l'HORMADI de ce mauvais pas. Pour cela il ne s'agit pas de jouer un club contre l'autre. Pour ce qui nous concerne, nous ne l'avons jamais fait. Ce sera le cas si nous gagnons les élections municipales.

La vie publique, au service de tous les citoyens, réclame une neutralité absolue de l'exécutif municipal. C'est particulièrement le cas dans le domaine sportif mais aussi dans tout ce qui touche à l'urbanisme et à la spéculation foncière.

Cette neutralité est pour nous, un principe fondamental sur lequel il n'y a aucun compromis possible. Elle a de plus, la vertu de lever toutes les ambiguïtés et les suspicions... quelquefois justifiées (?)...



Collectivités locales :

Vont-elles subir les dommages collatéraux des réformes fiscales annoncées ?

Le gouvernement cherche à faire peser sur les finances locales, la responsabilité d'endiguer la spirale de l'endettement public, alors même, qu'il vient de prendre des mesures qui vont creuser le déficit de l'Etat :

Plus de 13 milliards d'Euros de dépenses supplémentaires et de cadeaux fiscaux (estimation faite par la ministre des finances) pour les 150 000 ménages les plus fortunés, alors que 90% des Français qui gagnent moins de 3 000 Euros par mois, ne bénéficient de rien (Réf : Loi TEPA votée en août 2007).

Ces dernières années, les gouvernements ont adopté des réformes fiscales qui ont réduit considérablement les marges de manœuvre financières des collectivités.

Les perspectives offertes par le nouveau gouvernement ne devraient pas les rassurer :

- ❖ Fin du contrat de croissance et de solidarité dès 2008 (cette disposition devrait permettre à l'Etat d'économiser plus de 300 millions d'Euros dès l'an prochain et près de 1,6 milliard d'Euros en 5 ans).
- ❖ Fixation d'une norme de dépense locale en 2008 qui minimise, de manière tout à fait volontaire, la montée en charge des nouvelles compétences exercées par les collectivités, et s'inscrit en déni du principe de libre administration des collectivités contre l'avis de la cour des comptes.

A l'heure actuelle, le gouvernement veut faire des collectivités locales une variable d'ajustement de ses choix politiques, comme l'ont fait les deux gouvernements précédents avec les budgets de la Sécurité Sociale (et notamment sur la non compensation des exonérations sociales et des réformes).

Toutes ces annonces affectent les finances des collectivités locales :

- ❖ alors que la réforme de la taxe professionnelle pèse lourd dans de nombreuses communes,
- ❖ alors que le gouvernement annonce une indexation des concours de l'Etat limitée à l'inflation, soit 1,8 point,
- ❖ alors que le « panier du maire » indiquant la progression réelle des charges des collectivités, connaît ces dernières années ses plus grosses progressions à plus de 3,5%.

Comment les élus locaux vont-ils boucler leur budget 2008 ?

Comme nous pouvons le constater, il ne s'agit pas de choix pragmatiques correspondant aux besoins de la population mais bien de choix idéologiques qui visent à favoriser les plus fortunés et à faire payer tous les autres.

On retrouvera ces mêmes choix au niveau local au travers :

- ❖ d'une politique municipale qui privilégie des équipements de prestige (Salle des congrès, maison de l'environnement, équipement culturel de Bovéro, équipement culturel des écuries de Baroja...).
- ❖ d'une politique de l'habitat qui favorise la construction de logements privés haut de gamme (prix de vente supérieur à 3 000 € le m²), excluant de fait, l'accession de 65% de la population locale.

Alors que, paradoxalement, bon nombre d'Anglois ne peuvent se loger sur la commune.

Ce processus dénote une volonté politique démographique ouverte aux plus fortunés et visant à exclure le plus grand nombre et notamment les forces vives qui travaillent et consomment sur Anglet.

Annie Jarraud Vergnolle, Sénatrice des Pyrénées Atlantiques

SOUTIEN A PS ANGLET

Ce bulletin est édité par la section du Parti Socialiste d'Anglet. Vous partagez notre combat pour la justice sociale et la démocratie locale : Vous pouvez nous aider en nous renvoyant le bon ci-dessous avec un chèque de soutien. Vous bénéficierez sur votre versement d'une réduction d'impôt de 60 % : un reçu fiscal vous sera adressé en temps opportun. Vous recevrez personnellement les prochains bulletins.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Facultatif :

n° tél.

E-mail :

Oui je soutiens le PS Anglet et vous adresse un chèque de.....€

à l'ordre de **A.D.F.P.S.** Chèque à adresser à :

Claude Geneste, Trésorier de section PS

9 allée Marquis de Casa Argudin - 64600 ANGLET

ADHESION AU PARTI SOCIALISTE

J'adhère au parti socialiste et souhaite rejoindre la section d'Anglet :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Facultatif :

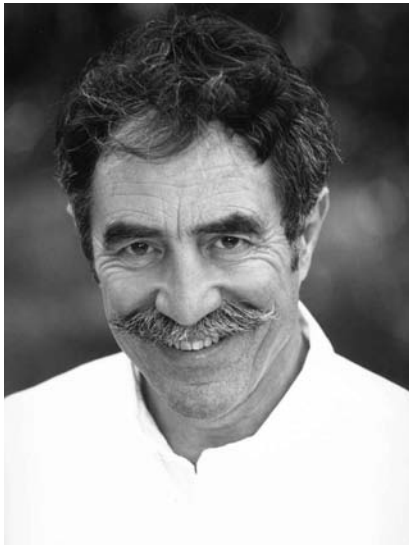
n° tél.

E-mail :

A adresser à

Guy Mondorge, Secrétaire de section PS

Allée l'Aouyé - 64600 ANGLET



Jean ESPILONDO

Conseiller Général d'Anglet Nord
Conseiller Municipal, ancien Député

Trois questions à Jean Espilondo :

■ Jean ESPILONDO voici une nouvelle rentrée politique, comment l'abordez-vous ?

Une rentrée politique placée juste après deux échéances électorales majeures dont nous devons analyser avec justesse la signification.

Globalement la Droite est majoritaire sur la Côte Basque et ce n'est pas nouveau ; pour autant et notamment dans la V^{ème} circonscription son influence stagne. L'examen attentif des chiffres a d'ailleurs bien vite ramené à la raison certains notables locaux qui feraient bien de ne pas confondre vitesse et précipitation.

Sur le canton de Bidache, chose nouvelle, nous frôlons la majorité comme sur le canton de Saint-Pierre d'Irube et de nombreuses communes ici et là nous placent en tête. Et cela dans un contexte défavorable après la défaite aux élections présidentielles.

A Anglet le score de la gauche est tout à fait honorable dans cette situation. Avec plus de 47% la gauche est toute proche de son meilleur niveau. Au premier tour avec 30% le PS fait le meilleur score de son existence. Il faut reprendre les résultats d'il y a trente ans pour mesurer le chemin parcouru. Sans oublier et cela est une donnée fondamentale l'importance de l'abstention très forte, notamment dans les quartiers populaires.

■ Le vote Sarkozy a atteint des scores record dans certains bureaux de vote ?

Oui, ceux qui votent traditionnellement à droite. Ce qui prouve que la droite était très mobilisée mais ce n'est pas une découverte puisqu'elle a gagné.

Pour autant la situation de la droite sur Anglet est confuse. L'U.M.P. est devenue majoritaire dans une ville longtemps dominée par l'U.D.F. L'ex-U.D.F. est divisée entre les amis de François Bayrou et les autres. Monsieur Villenave qui a nettement montré son penchant pour Monsieur Sarkozy dès le premier tour est-il passé à l'U.M.P. ? Que va faire le MODEM et notamment son aile la plus progressiste dans les jours et les mois qui viennent ? Et je ne parle pas en plus des querelles de personne....

Ceux qui fort hâtivement ont voulu tirer des conséquences de ces résultats pour les élections locales à venir, municipales et cantonales, devraient y regarder à deux fois. D'autant que dans une élection locale il y a des équations personnelles qui influent fortement sur le choix des électeurs.

■ Elections locales, municipales, vous y pensez déjà ?

Oh que oui ! J'y pense depuis que je suis devenu conseiller municipal à Anglet en 1987. J'ai vécu avec passion mon mandat de député et j'aurais ardemment souhaité en vivre un autre. Je vis avec beaucoup d'engagement mon mandat de conseiller général au service de mon canton et de l'ensemble du département. Mais c'est au niveau municipal, dans ce mandat de proximité avec les anglois que je me sens le mieux. C'est là que j'ai toujours eu envie de me réaliser pleinement, au service de mes plus proches concitoyens et en osmose avec eux, avec leurs difficultés, avec leurs désirs et avec leurs souhaits.

J'aime le contact humain direct, la discussion, la médiation, le compromis et bien-sûr la décision concrète.

Je veux un projet qui fasse d'Anglet une ville ouverte, accueillante pour tous, dynamique, solidaire et généreuse.

J'ai la volonté et la détermination pour ce faire. Je sais que l'équipe qui m'entourera partage ma détermination. Ce sont des hommes et des femmes désintéressés dont le seul objectif sera le bien-être de leurs concitoyens. Un engagement total au service de tous. Croyez-moi, j'y veillerai.